



### Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide  
Couleur : orange  
Odeur : agrume  
pH à l'état pur :  $7,5 \pm 0,5$   
Densité à 20°C :  $1,005 \pm 0,005$   
Solubilité : totale dans l'eau

### Conditionnements :

Carton 2 x 5 L

### Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

### Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 05.04.2004  
Date de révision 11 : 18.04.2019

# NOV' 4 Saisons – Agrumes

Code : NOVSA

### NATURE CHIMIQUE

- Tensio-actif non ionique
- Diméthoxypropanol
- Composition parfumante
- Conservateur

### USAGES ET PROPRIETES

**NOV 4 SAISONS** dissout la saleté, dégraisse et fait briller.

Les différents parfums, frais et agréables, laissent aux locaux une agréable odeur de propre et de fraîcheur.

**NOV 4 SAISONS** est recommandé pour l'entretien manuel de toutes les surfaces lavables :

- Murs peints ;
- Sols carrelés ;
- Revêtements plastiques non protégés ou protégés par des émulsions autolustrantes résistant aux agents nettoyeurs ;
- Surfaces émaillées ;
- Surfaces stratifiées ;
- Eviers ;
- Equipements sanitaires (lavabos, baignoires, douches).

### MODE D'EMPLOI

Utiliser **NOV 4 SAISONS** dilué dans l'eau, tiède de préférence, à raison de 50 ml pour 8 litres d'eau.

Utiliser **NOV 4 SAISONS** dilué à 1% en autolaveuse.

**NOV 4 SAISONS** est conseillé pur sur une éponge humide pour éliminer les taches difficiles. Il est inutile de rincer dans le cas de lavage des sols.

### PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- En cas d'utilisation à l'état pur, il est conseillé de porter des gants de ménage.
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer immédiatement à l'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

### ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas étiquetage  
 Etiquetage :  
 Etiquetage additionnel **EUH 210**

### TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis  
 Soumis

### CODE DOUANIER

3402.90.90.00